



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de Ciments du Maroc, réuni le 21 septembre 2021 sous la présidence de Monsieur Mohamed CHAÏBI, a examiné l'activité de la Société au terme du premier semestre de l'exercice 2021 et a arrêté les comptes y afférents.

Chiffres clés consolidés (en MMAD)

	30/06/2021	30/06/2020	Variation
Chiffre d'affaires opérationnel	1.985	1.696	+17.1%
Excédent brut d'exploitation	906	756	+19.8%
Résultat d'exploitation	792	526	+50.6%
Résultat net	586	194	+202.6%

Dans un contexte de marché du ciment en progression de 24,4%, par rapport à un premier semestre 2020, fortement impacté par la pandémie de la Covid-19, la performance de Ciments du Maroc en termes de volumes de ventes à fin juin 2021 a connu une hausse par rapport à la même période de l'année précédente sur toutes les activités.

Ainsi, le chiffre d'affaires opérationnel s'établit à 1 985 MMAD, en hausse de 17,1% par rapport au premier semestre 2020.

L'excédent brut d'exploitation ressort en progression de 19,8%, malgré une hausse significative du coût sur le marché international des combustibles fossiles, fondamentaux pour notre activité. Afin de diminuer son exposition à ce phénomène, et dans le cadre de sa démarche de réduction des émissions de dioxyde de carbone (CO₂), Ciments du Maroc a poursuivi sa politique d'utilisation croissante de combustibles alternatifs. Ainsi, la société a signé en juin 2021 une convention avec les autorités locales de la région d'Agadir, pour la création d'un centre de traitement des déchets qui seront valorisés dans son usine d'Aït Baha.

Le résultat net consolidé est en progression de 202,6%, compte tenu de l'activité soutenue sur le semestre, mais aussi du fait d'éléments exceptionnels comptabilisés sur le premier semestre 2020, notamment la contribution au Fonds Spécial Covid-19.

La comparaison avec l'exercice 2020 étant impactée par le contexte de la pandémie, il est à noter que le résultat d'exploitation et le résultat net sont supérieurs à ceux de juin 2019, avec respectivement des taux de croissance de +9% et +14.9%, signe d'une situation normalisée.

Conformément à sa stratégie de croissance industrielle, la société a poursuivi activement la construction de son unité de broyage à Nador, qui sera opérationnelle au cours de l'été 2022.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration a nommé, à compter de ce jour, Monsieur Mohamed Boujanoui en tant que Directeur Général Délégué de Ciments du Maroc.

Ce communiqué peut être téléchargé à partir du lien suivant :

<https://www.cimentsdumaroc.com/fr/communiqué-post-conseil-dadministration-du-21-septembre-2021>